

Faculté de philosophie et lettres



Mineure en études latines

Objectifs

Offrir aux étudiants de premier cycle une formation universitaire de base en langue, littérature et civilisation latines, dans la perspective de l'acquisition d'une compétence complémentaire à leur cursus principal. A côté de cette finalité propre, la mineure en études latines facilite l'accès : 1) au master en langues et littératures anciennes pour l'étudiant qui n'a pas le baccalauréat correspondant ; 2) au master en langues et littératures modernes et anciennes (latin-français) pour l'étudiant qui n'a pas le baccalauréat correspondant.

Conditions et critères d'accès

Le programme s'adresse à tout étudiant de baccalauréat, quel que soit son cursus principal.

Formations accessibles au terme de la mineure :

Majeure en langues et littératures anciennes - orientation "orientales" (langue grecque) :

accès au master en langues et littératures anciennes - orientation "classiques" moyennant le prérequis suivant : Langue latine II (6 crédits).

Majeure en langues et littératures françaises et romanes - mineure en études latines :

accès au master en langues et littératures modernes et anciennes (latin/français) moyennant le prérequis suivant : Langue latine II (6 crédits). Les étudiants qui auront suivi le cours FLTR 1760 Initiation au latin ajouteront les trois prérequis suivants : Langue latine II (6 crédits), Introduction aux sciences de l'antiquité (3 crédits) et Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : antiquité (2 crédits).

Autres majeures en philosophie et lettres - mineure en études latines :

1. accès au master en langues et littératures anciennes : orientation "classiques" moyennant une année d'études complémentaire de maximum 42 crédits comprenant :

- 5 crédits de cours méthodologiques : Introduction aux sciences de l'antiquité (3 crédits) et Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité (2 crédits)
- le cours de langue latine II (6 crédits)
- les cours de langue et littérature grecques (maximum 31 crédits)

2. accès au master en langues et littératures modernes et anciennes (latin/français) moyennant une année d'études complémentaire de maximum 56 crédits comprenant :

- 5 crédits de cours méthodologiques : Introduction aux sciences de l'antiquité (3 crédits) et Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : antiquité (2 crédits)
- le cours de langue latine II (6 crédits)
- 45 crédits en langue et littérature françaises à définir en fonction de la majeure suivie. Ces crédits incluront un séminaire (3 crédits).

Majeures hors philosophie et lettres - mineure en études latines :

1. accès au master en langues et littératures anciennes : orientation "classiques" moyennant une année d'études complémentaire de maximum 50 crédits comprenant :

- 13 crédits de cours méthodologiques à définir selon la majeure suivie
- le cours de langue latine II (6 crédits)
- les cours de langue et littérature grecques (maximum 31 crédits)

2. accès au master en langues et littératures modernes et anciennes (latin/français) moyennant une année d'études complémentaire de maximum 64 crédits comprenant :

- 13 crédits de cours méthodologiques à définir selon la majeure suivie
- le cours de langue latine II (6 crédits)
- 45 crédits en langue et littérature françaises à définir en fonction de la majeure suivie. Ces crédits incluront un séminaire (3 crédits).

Structure détaillée

Première année de la mineure

FLTR1760 Initiation au latin[30h+30h] (5 crédits)

Alain Meurant

Les étudiants dispensés du cours FLTR 1760 Initiation au latin sont tenus de suivre les deux cours suivants :

<u>GLOR1410</u>	Introduction aux sciences de l'antiquité[30h] (3 crédits)	André Cheyns
<u>FLTR1420A</u>	Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : antiquité[22.5h] (2 crédits)	N.

Les étudiants qui ont suivi ces deux derniers cours dans le cadre d'un autre programme sont tenus de choisir 5 crédits parmi les trois cours suivants :

<u>GLOR1571</u>	Histoire, transmission et lecture des écritures anciennes[15h] (2 crédits)	Yves Duhoux
<u>HIST1381</u>	Fondements d'histoire institutionnelles et politique : antiquité[20h] (3 crédits)	Françoise Van Haeperen
<u>ARKE1446</u>	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine[30h] (5 crédits)	Marco Cavalieri Jan Driessen
<u>GLOR1141</u>	Grammaire de base et lecture de textes latins[45h+22.5h] (8 crédits)	Lambert Isebaert Alain Meurant
<u>GLOR1431</u>	Littérature latine[15h] (2 crédits) ⊕	Paul Deproost
<u>GLOR1432</u>	Littérature latine[15h] (2 crédits) ⊗	Paul Deproost

Seconde année de mineure

<u>GLOR1431</u>	Littérature latine[15h] (2 crédits) ⊕	Paul Deproost
<u>GLOR1432</u>	Littérature latine[15h] (2 crédits) ⊗	Paul Deproost
<u>GLOR1481</u>	Explication d'auteurs latins : poésie[45h] (7 crédits) ⊗	Paul Deproost
<u>GLOR1482</u>	Explication d'auteurs latins : prose[45h] (7 crédits) ⊕	Paul Deproost
<u>GLOR1241</u>	Langue latine I[30h+15h] (6 crédits)	Lambert Isebaert

Informations pratiques

Responsable académique : P.-A. Deproost

Personne de contact : M.-A. Jacquemin, secrétaire administrative du département d'études grecques, latines et orientales, Collège Erasme, bureau c 318, courriel : jacquemin@glor.ucl.ac.be, tél. : 010/474958

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus <http://zeus.fltr.ucl.ac.be> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (format PDF)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la

mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Plusieurs cours magistraux sont déjà disponibles sur la toile et ils sont accompagnés d'exercices qui permettent l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.